



STOP ou ENCORE ?

> **Un cortège de contraintes inédit détruit notre exercice :** autorisations d'absence, flicage à tous les étages, descente des IGAS dans vos cabinets, pénalités en cascades, taxe sur les feuilles de soins, taxe sur l'exercice en ville, délit statistique, PDS obligatoire mais non rémunérée pour tous, blocage des honoraires, étatisation de la formation pour vous dicter vos prescriptions, transfert non concerté des missions du médecin aux pharmaciens et infirmières, atteinte au secteur 2, salariat des médecins dans les établissements, encadrement des médecins par les directeurs des Agences régionales de santé, fin de la liberté d'installation...

> **Voilà l'avenir que nous réserve à tous la loi Bachelot (Hôpital, patients, santé territoires).**

> **Les revalorisations signées par la CSMF en 2007 interdites :** C à 23 €, C2 à 46 €, l'assouplissement du C2 consultant, le paiement des gardes et astreintes pour tous les spécialistes en établissement, mais aussi le chantier de la réforme des consultations avec un tarif unique pour les consultations en fonction de leur contenu et de leur durée. Résultat : une baisse de revenu depuis 2008 pour tous les médecins, annulant ainsi le bénéfice de la dynamique de revalorisation engagée entre 2004 et 2007.

> **Voilà ce que nous impose le gouvernement qui a bloqué et détruit la convention de 2005, jugée trop "avantageuse" pour les finances des médecins libéraux.**

> **Une vaccination militaro-soviétique** inefficace contre la grippe A/H1N1 pour écarter les médecins libéraux du dispositif et tester la médecine d'Etat.

> **Voilà ce que le gouvernement nous a infligé pour tester grandeur nature la médecine d'Etat qu'il a dans ses cartons.**

Au moment de voter, ayez de la mémoire !

> **MG France fait de la pédagogie pour la Loi Bachelot**

"Cette loi marque une avancée considérable (...). Nous allons nous impliquer dans la phase réglementaire de la loi, on attend au moins 150 décrets. MG France est prêt à porter la réforme, à en faire la pédagogie sur le terrain".

(Interview du président de MG France au Quotidien du Médecin le 26 juin 2009)

> **La FMF fière de son soutien à la loi**

"Nous n'avons pas honte d'avoir défendu nos positions et soutenu certaines dispositions de cette loi d'une ampleur exceptionnelle" a déclaré le Président de la FMF.

(Egora le 3 juin 2010 et le Quotidien du Médecin du 7 juin 2010)

Sanctionnez ceux qui vous trompent pour obtenir votre voix !

Trop c'est trop !!!! Vous en avez ras-le-bol ? Réagissez !!!

Vous avez le pouvoir d'imposer un changement de cap !
Exigez l'annulation de la loi Bachelot, le sauvetage de notre système conventionnel mis en pièce et le respect du médecin libéral : **Votez CSMF !**
Sanctionnez cette politique et les syndicats qui la soutiennent !

Ne vous trompez pas :

seule la CSMF combat et dénonce le massacre de la médecine libérale.

SI VOUS VOULEZ DIRE STOP A CE MASSACRE, VOTEZ CSMF !

